

Formation des personnels à la laïcité et aux valeurs de la République

Mardi 19 et mercredi 20 octobre 2021

Hybride au conservatoire national des Arts et métiers et en regroupement académique

Programme du mardi 19 octobre 2021 de 09h00 à 17h30

08h00-09h00 : accueil café

09h-10h30 : ouverture du séminaire

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ; Jean-Pierre Obin, inspecteur général honoraire ; Conseil des sages de la laïcité ; Conservatoire national des Arts et métiers.

10h30-12h00 : conférence inaugurale « Pourquoi la laïcité ? »

Rita Hermon-Bélot, directrice à l'école des hautes études en sciences sociales-centre d'étude en sciences sociales du religieux.

Animation : Iannis Roder, professeur agrégé, secrétaire général adjoint du Conseil des sages de la laïcité.

13h30- 15h00 : conférence « Une histoire longue de la laïcité, du Moyen-Âge à nos jours »

Eric Anceau, maître de conférences, Sorbonne Université.

Animation : Iannis Roder, professeur agrégé, secrétaire général adjoint du Conseil des sages de la laïcité.

15h00 -16h 30 : table ronde sur « l'approche juridique de la laïcité »

Frédérique de la Morena, maîtresse de conférence en droit public, Université Toulouse Capitole 1, membre du Conseil des sages de la laïcité ; Jean-Eric Schoettl, conseiller d'État, membre du Conseil des sages de la laïcité.

Animation : Syham Ghemri, IA-IPR d'économie-gestion, académie de Créteil.

16h30-17h00 : synthèse sur les apports du jour transposables dans le cadre de la formation en établissement ou en circonscription.

Alain Seksig, membre du Conseil des sages de la laïcité ; Frédéric Brouzes, adjoint au chef de bureau de la formation des personnels enseignants et d'éducation, direction générale de l'enseignement scolaire.

17h00-17h30 : Clôture de la journée du 19 octobre

Edouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire.

Programme du mercredi 20 octobre 2021 de 09h00 à 17h00

08h00-09h00 : accueil café

09h-10h30 : table ronde « déontologie des fonctionnaires, laïcité et valeurs de la République »

Daniel Ludet, magistrat, président du collège de déontologie des magistrats de l'ordre judiciaire ; Guy Waiss, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ; Emmanuel Aubin, professeur de droit public à l'université de Tours.
Animation : Patrick Allal, inspecteur générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

10h30-12h00 : table ronde « la liberté d'expression »

Christian Charrière-Bournazel, ancien bâtonnier du barreau de Paris, ancien président du conseil national des barreaux ; Syham Ghemri, IA-IPR d'économie-gestion, académie de Créteil ; Dominique Rousseau, professeur de droit à l'université Panthéon Sorbonne.

Animation : Iannis Roder, professeur agrégé, secrétaire général adjoint du Conseil des sages de la laïcité

13h30- 15h00 : table ronde : « pour une approche laïque du fait religieux à l'école »

Philippe Gaudin, directeur de l'Institut d'étude et de sciences des religions, docteur de l'école pratique des hautes études ; Xavier Boniface, professeur d'histoire contemporaine, université de Picardie Jules Verne ; Jean-Louis Auduc, agrégé d'histoire, membre du Conseil des sages de la laïcité ; Jérôme Grondeux, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

Animation : Jérôme Chastan, professeur agrégé d'histoire, chargé d'études à la DGESCO ; Guillaume Gicquel, professeur agrégé d'histoire, chargé d'études à la DGESCO.

15h00 -16h 30 : conférence « La laïcité à l'école »

Catherine Kintzler, docteur d'État en philosophie, professeur émérite à l'université Lille III, membre du Conseil des sages de la laïcité.

Animation : Isabelle de Mecquenem, professeur de philosophie de l'université de Reims, membre du Conseil des sages de la laïcité.

16h30-17h00 : synthèse sur les apports du jour transposables dans le cadre de la formation en établissement ou en circonscription

Alain Seksig, membre du Conseil des sages de la laïcité ; Frédéric Brouzes, adjoint au chef de bureau de la formation personnels enseignants et d'éducation, direction générale de l'enseignement scolaire.

17h00-17h30 : clôture de la journée du 20 octobre

Jean Hubac, sous-directeur de l'innovation, de la formation et des ressources, direction générale de l'enseignement scolaire.